

**ELECTIONS EUROPÉENNES LE 25 MAI 2014:
UNE FRANCE ROYALE
AU COEUR DE L'EUROPE**

**ALLIANCE
ROYALE**

Une France royale au coeur de l'Europe

Elections Européennes - mai 2014
Bulletin de vote à télécharger sur www.allianceroyale.fr

Alliance Royale

L'Election du 25 mai constitue un enjeu majeur pour instaurer un débat sur la légitimité des institutions européennes. C'est pourquoi l'Alliance royale présente des candidats qui porteront une voix dissidente en terme de souveraineté liée aux intérêts supérieurs de la France.

Notre analyse en dix points:

1. L'Union européenne doit être remplacée par une instance de coopération. Elle n'est ni une entité supranationale ni une entité fédérale, ni une nation

Devant la nécessité qu'ont les pays d'Europe de coopérer, l'Alliance Royale propose une alternative à l'Union Européenne : la « Communauté des Etats européens ».

La « Communauté des Etats européens » n'est pas une organisation supranationale, mais un cadre juridique destiné à favoriser de façon saine et efficace la coopération entre Etats souverains, sous forme « d'initiatives européennes », pour les questions qu'ils ne peuvent pas traiter seuls.

Pour chaque « initiative européenne », une gouvernance spécifique, commission exécutive ou instance juridictionnelle sera mise en place, ayant pour but de mener la politique entendue entre les Etats qui auront bien voulu y souscrire.

Bien entendu, l'adhésion d'un nouveau membre à la « Communauté des Etats européens » ne doit être admise qu'à l'unanimité des autres pays membres, aucun d'entre eux ne pouvant se voir imposer une coopération qui menacerait ses intérêts particuliers.

2. Seule une France souveraine peut participer activement à une communauté européenne tout en préservant ses intérêts fondamentaux. Une France sans souverain perd sa souveraineté. Un président de la République reste toujours un chef de parti incapable de représenter tous les Français et d'être un arbitre au-dessus des partis. Il nous faut un roi pour peser davantage dans le concert des nations.

3. La France doit retrouver la maîtrise de ses lois.

Plus de 80 % des lois françaises nous sont imposées par des directives européennes que nous ne maîtrisons que partiellement. Nous refusons que les lois françaises soient dictées par des institutions étrangères à notre pays. En application du principe de subsidiarité, la France est en droit de décider librement des règles qui s'imposent à elle.

4. La technocratie européenne doit cesser d'empiéter sur nos libertés et d'uniformiser les usages.

Le calibrage des fruits et légumes, la fabrication des fromages et autres usages nationaux, ou les taux de la TVA, n'ont pas à être décidés par les institutions européennes. On ne peut avoir confiance dans la République française, qui ne fait que reporter sur le plan européen ses comportements technocratiques centralisateurs.

5. La crise de l'euro n'est pas conjoncturelle, elle est structurelle car elle tire son origine des divergences économiques des différents partenaires européens.

L'euro est donc un carcan rigide, inadapté, contre-productif. Il faut revenir au système de l'ECU avant 2002 : l'euro doit être une monnaie commune et non unique

6. Pour protéger les intérêts des Européens contre la concurrence déséquilibrée des pays qui n'appliquent pas les mêmes règles du jeu, nous devons rétablir la préférence communautaire.

Nous nous opposons à l'ouverture sans contrôle des frontières. Pour résister face aux pays qui manipulent leur monnaie, n'offrent aucune protection sociale ou ne reculent devant aucune atteinte à l'environnement, il faut rétablir des droits de douane européens et, selon le cas, des droits de douane français pour protéger nos industries et nos emplois.

7. Nous refusons l'entrée dans le grand Marché Transatlantique qui devrait se mettre en place en 2015 dans la plus grande opacité. Ce soi-disant « espace de liberté, de sécurité, de justice » reposera sur les lois d'un marché débridé vecteur d'ultra mondialisme et sur le contrôle des populations. Ce nouvel ensemble UE-US, approuvé le 28 mai 2008 par les Institutions Européennes, signifierait le transfert de la souveraineté européenne, après la transfert des souverainetés nationales de ses Etats membres qui seraient alors institutionnellement tous sous influence et domination américaine.

8. La France doit pouvoir préserver sa culture et ses amitiés hors d'Europe, en particulier dans l'espace francophone.

L'Alliance royale rejette le tout-anglais, que les institutions européennes tentent d'imposer car c'est une colonisation insidieuse. Il faut au contraire promouvoir véritablement le pluralisme linguistique et culturel, qui constitue une richesse de l'Europe. La France a aussi des solidarités en dehors de l'Europe ; elle doit pouvoir les maintenir librement. L'Europe n'a aucun droit sur ces amitiés auxquelles nous, Français, tenons beaucoup par notre histoire.

9. La charte des droits fondamentaux de l'union doit être modifiée.

La non-discrimination à raison de l'orientation sexuelle ne doit porter en aucune manière atteinte au mariage (qui est l'union d'un homme et d'une femme) et à sa famille.

10. Les traités européens doivent défendre l'héritage culturel de l'Europe et reconnaître ses racines chrétiennes. L'Europe est fondée sur ses racines chrétiennes. Elle n'a aucun avenir si elle ne reconnaît pas son identité. Selon ces racines, la France a besoin de penser autrement le débat politique, non pas dans un esprit de division mais plutôt dans un esprit de construction en commun, pour le bien de tous."

Par un fatal entrainement, L'Europe de Bruxelles est présentée comme le seul remède aux problèmes qu'elle génère. L'UE est un problème, pas une solution. Nous devons sortir de cette Europe-là !

